

« NOUS NE TRIERONS PAS LES ÉLÈVES ! »

Une circulaire qui renforce les pouvoirs des chef-fes d'établissement

«*Le chef d'établissement arrête l'organisation des enseignements de français et de mathématiques.*»

- Il décide de la constitution des groupes.
- Il décide des modalités et du calendrier des changements de groupes.
- Il décide des périodes – 10 semaines maximum – où les élèves peuvent retrouver leur vraie classe.
- Il présente ses choix en C.A sans vote !
- Le seuil de 15 élèves pour le groupe fragile devient indicatif : sans moyens on peut avoir autant de groupes que de classes ...
- Possible intégration des élèves de SEGPA dans un groupe de niveau ou de besoin : la fin des SEGPA ?

Un projet de séparation sociale et scolaire menaçant tout le second degré

- Un dispositif idéologique ne répondant pas aux véritables enjeux de la difficulté scolaire.
- Des élèves regroupés, mais dont les besoins ne sont pas identiques au même moment.
- Des élèves fragiles stigmatisés, enfermés dans la difficulté et le risque d'une vision répétitive de l'enseignement centrée sur les «fondamentaux» pour les uns, réservant l'excellence pour les autres ...
- Le DNB couperet interdira dès 2025 l'accès au lycée poussant mécaniquement les élèves fragiles vers l'apprentissage ⇒ moins d'élèves en lycée...
- Des moyens insuffisants pour une organisation viable

Rien pour réduire les effectifs de classe,

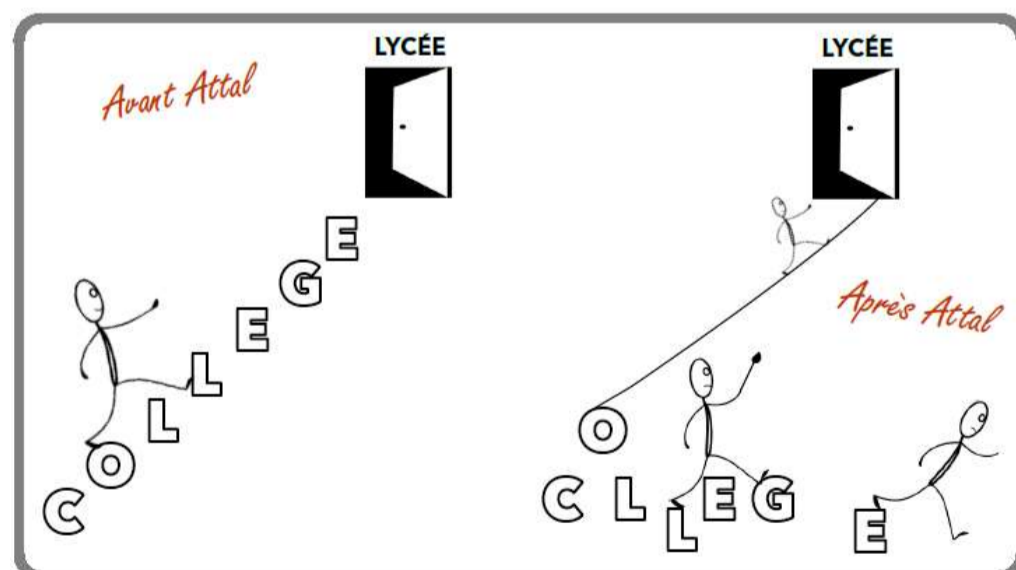
Rien pour revaloriser les salaires

Rien pour améliorer les conditions de travail ... Inacceptable !

Une entreprise de dépossession professionnelle à combattre !

- La fin de la liberté pédagogique en français et en mathématiques, avec l'obligation de progressions identiques.
- Une uniformisation des pratiques pédagogiques imposée par des méthodes officielles type « méthode de Singapour ».
- Une évaluation permanente et la multiplication de devoirs communs et d'évaluations nationales pour contrôler le niveau des élèves.
- Des contraintes d'emploi du temps avec davantage de mises en barrettes qui impacteront toutes les disciplines et tous les collègues
- Une fracturation des missions et une mise en concurrence accrue : des professeurs des écoles peuvent intervenir en collège pour «devoir faits» ou de la co-intervention.
- Une multiplication de réunions régulières des équipes pédagogiques et des PP pour coordonner le travail collectif.

⇒ **Déqualification programmée de nos professions !**



NON AU «CHOC DES SAVOIRS», OUI À UN CHOC DES MOYENS ET DES SALAIRES !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 2 AVRIL

à l'appel du SNES-FSU, SUD éducation, CGT éduc'action...

Amplifions le plan de mobilisation pour défendre l'école publique, gratuite et laïque, sous toutes les formes : grève, manifestations, rassemblements, réunions publiques, action en C.A...